

**Procès-verbal de l'Assemblée  
Générale spéciale de grève  
Local B-2285  
29 février 2012**



## **0. Ouverture**

L'Assemblée générale spéciale de grève débute à 11h48.

Nicolas Lahaie rappelle que le quorum nécessaire pour la tenue d'une telle Assemblée est de 25% des membres selon les règlements généraux de l'Association des Étudiants en Droit.

Le quorum est rapidement constaté, car l'amphithéâtre Jean-Lesage est comble et des gens sont même debout. Il y a environ 700 personnes présentes. Il s'agit, à ce jour, de la plus grosse Assemblée de grève sur le campus de l'Université de Montréal.

## **1. Élection du presidium**

Nicolas Lahaie se présente et mentionne qu'il sera le Président de cette Assemblée générale de grève. Personne ne s'y oppose.

## **2. Adoption de l'Ordre du jour**

Nicolas Lahaie fait la lecture de l'ordre du jour. Il mentionne toutefois que cet ordre ne peut être modifié, car il s'agit d'une assemblée générale extraordinaire.

## **3. Point d'information**

Le comité exécutif de l'AED prend la parole pour expliquer les trois propositions :

- Une grève générale illimitée d'une durée d'une semaine renouvelable à chaque vendredi en Assemblée générale et débutant le 19 mars.
- Une grève à durée fixe de trois jours du 20 au 22 mars.
- Une seule journée de grève le 22 mars, soit pour la journée de la manifestation nationale.

Le comité exécutif ajoute que si un vote secret est demandé, nous allons faire le vote sur la proposition en question et nous ferons le décompte tout en continuant les plénières sur les derniers sujets.

Le comité exécutif fait la présentation des observateurs de l'Assemblée.

Nicolas Lahaie demande à l'Assemblée si des personnes s'opposent à la présence des observateurs.

Personne ne s'y oppose.



Le comité exécutif demande la permission à l'Assemblée de donner la parole à Stéfanie Tougas pour qu'elle puisse donner un peu d'informations sur le déroulement des mandats de grève à l'Université de Montréal et pour répondre à certaines questions qui lui sont directement adressées.

Personne ne s'oppose à cette proposition et la demande est ainsi accordée.

Avant de débiter le point d'information et les plénières, Nicolas Lahaie rappelle la procédure proposée par le comité exécutif.

Il s'agit de donner un droit de parole de 45 secondes et d'alterner entre les intervenants pour la grève et les intervenants contre la grève.

Il annonce finalement que le premier vote aura lieu à 12h20.

Stéfanie Tougas, Secrétaire général de la FAECUM, prend la parole.

Elle explique que la FAECUM a le mandat de faire une série d'actions et de manifestations pour ouvrir les discussions touchant la hausse des frais de scolarité avec le gouvernement.

Elle ajoute qu'actuellement 6500 étudiants sont en grève à l'UdeM et que 9000 autres étudiants ont un mandat de grève.

Dominique Noël demande si c'est vrai qu'après le 10 mars il est impossible d'annuler la session.

Roxanne Chaudier dit que chaque faculté réglera les modalités de reprise de cours dans l'intérêt de ses étudiants et que cela est très rare qu'une session soit annulée dans de telles circonstances.

Francis Hogue demande une dérogation pour le droit de parole de Stéfanie Tougas afin qu'elle puisse expliquer plus en détail la situation sur le campus.

Cette dérogation est appuyée par l'Assemblée.

Stéfanie Tougas reprend la parole.

Elle mentionne qu'il y a actuellement 70 000 étudiants en grève au Québec et qu'une série de moyens de pression ont été fait.

Elle ajoute que nous sommes rendus à l'étape de faire la grève et qu'il s'agit d'un des seuls moyens dont dispose les étudiants pour se faire entendre auprès du gouvernement.

#### **4. Moyens de pression (Vote de grève)**

##### **4.1 Grève générale illimitée**

Nicolas Lahaie annonce que les débats sont maintenant ouverts.



Geneviève Griffin dit qu'elle prend position pour le gel et ajoute que la faculté de droit devrait à tout le moins donner un appui symbolique à la manifestation contre la hausse.

Elle mentionne également que la faculté de droit a voté un appui symbolique à la levée de cours du 10 novembre dernier, nous avons donc une tendance à appuyer de telles démarches.

Elle termine en mentionnant qu'elle est en faveur de la grève générale illimitée.

William Hodgson prend la parole pour la grève et dit que c'est le seul moyen dont les étudiants disposent pour se faire entendre.

Il ajoute que nous devons prendre le risque.

Laura Hénault-Ratelle prend la parole contre la grève.

Elle mentionne qu'elle est membre du parti libéral du Québec et ajoute que l'accessibilité aux études postsecondaires ne sera pas entachée suite à la hausse prévue.

Julien Boucher prend la parole pour la grève.

Il dit qu'une hausse de 75% est beaucoup trop élevée dans les circonstances actuelles et que les systèmes de compensation financière, tel que les prêts et bourses, ne sont pas encore adaptés pour une telle hausse.

L'argent pour financer l'éducation est ailleurs qu'en augmentant les frais de scolarité.

Renaud Guérin prend la parole contre la grève.

Il dit que la hausse est justifiée à cause d'un sous financement et que c'est tout à fait raisonnable que les étudiants doivent payer plus.

Philippe Grand-Maison prend la parole pour la grève.

Il dit que si on se donne la peine de prendre le risque, nous allons gagner et obtenir gain de cause et ajoute que nous ne devons pas avoir peur de la grève.

Il invite les gens à voter pour la grève et à aller manifester, tout en rappelant que la session ne sera pas reportée.

Jonathan Baudet prend la parole contre la grève.

Il dit que les frais de scolarité doivent augmenter à cause du cours normal de la vie et que c'est le prix à payer pour avoir une éducation de qualité.

Il termine en mentionnant que notre temps vaut plus que d'aller manifester.

Dominique Goudreault prend la parole pour la grève.

Il dit être conscient qu'il faut que les frais de scolarité augmentent, mais ajoute que la hausse demandée est beaucoup trop grande et rapide et que l'accessibilité à une éducation de qualité sera ainsi entravée.

Il termine en mentionnant que le gouvernement n'écoute pas les étudiants et qu'on ne se fera jamais respectés si nous ne ripostons pas.



Marc-André Couet prend la parole pour la grève.

Il dit que la force du nombre fera en sorte qu'on soit entendu au niveau du gouvernement et que la faculté de droit aura un impact symbolique envers les autres facultés de l'Université de Montréal.

Grégoire Deniger prend la parole pour la grève.

Il dit que la gestion des finances dans les universités est mal faite.

Il ajoute qu'il faut casser l'idée que les étudiants en droit sont non réactionnaires à des questions de société aussi importantes.

Renaud Guérin prend la parole contre la grève.

Il dit que les gens qui sont pour la grève souffrent d'un manque de considération sociale de leur part.

Nicolas Archambault prend la parole pour la grève.

Il dit que la grève n'est pas une finalité en soit, ce n'est qu'un moyen pour arriver à s'entendre.

Laura Hénault-Ratelle prend la parole contre la grève.

Elle revient sur les arguments de l'investissement dans les universités.

Elle dit qu'en augmentant les frais, les universités vont mieux gérer leur argent et que c'est pour cette raison qu'il faut réagir à propos du sous-financement.

Francis Hogue prend la parole pour la grève.

Renaud Guérin prend la parole contre la grève.

Il dit que nous devons aider la société et faire notre juste part concernant les frais de scolarité.

Il ajoute qu'il souhaite que les universités québécoises soient plus compétitives à travers le monde.

Sabrina Vigneau-Courchesne prend la parole pour la grève.

Elle dit que la hausse est trop drastique et rapide dans les circonstances actuelles et ajoute que le système des prêts et bourses n'est pas adéquat pour éponger une telle hausse.

Elle ajoute que l'argent ne nous sort pas par les oreilles et que cette hausse affecte l'avenir des jeunes.

Jean-François Forget prend la parole contre la grève.



Patrice Desazes prend la parole contre la grève.

Il dit que de faire ce type de grève est comme de faire une grève de la faim et qu'il serait ridicule que nous allions en grève.

Geneviève Griffin prend la parole pour la grève.

Elle dit que nous devons absolument faire une pression économique.

Bruno Laurin prend la parole contre la grève.

Brigitte Racine prend la parole pour la grève.

Elle dit que c'est très important que la faculté de droit fasse au moins partie de la manifestation nationale.

Renaud Guérin prend la parole contre la grève.

Il dit être d'accord avec Sabrina Vigneau-Courchesne pour dire que la hausse de 75% est élevée et est très précipité.

Cependant, il dit que le gel est absurde, car le coup de la vie augmente.

Geneviève Arsenault prend la parole contre la grève.

Elle dit que la hausse sert principalement à mettre plus d'argent dans les prêts et bourses pour aider les gens qui en ont de besoin.

Sédrik Valiquette prend la parole contre la grève.

Il dit que la hausse est trop élevée, mais que la grève n'est peut-être pas la meilleure façon de s'exprimer dans les circonstances. Il termine en disant que c'est en votant aux élections que nous ferons un choix de société.

Nicolas Lahaie annonce que les plénières pour le vote de grève générale illimitée sont maintenant terminées et que les membres doivent voter.

Le vote secret est demandé.

Nicolas Lahaie demande donc aux membres de voter sur le billet de vote orange.

Anastasia Berwald demande ce qui se passe si nous n'avons pas le quorum lors du renouvellement du mandat de grève.

Nicolas Lahaie répond qu'une grève générale illimitée ne se renouvelle pas de manière automatique ; si le quorum n'est pas atteint la grève tombe.

Nous prenons quelques minutes pour ramasser les votes concernant la première proposition.

#### 4.2 Grève à durée fixe et grève pour la manifestation nationale du 22 mars



Les coupons orange sont maintenant ramassés.

Nicolas Lahaie réouvre maintenant les plénières concernant les deux dernières propositions.

Dominique Noël prend la parole pour la grève.

Il dit qu'en Ontario, le gouvernement a surévalué la hausse des frais de scolarité et qu'actuellement ils se retrouvent face à une baisse des frais de scolarité.

Il ajoute que la hausse demandée par le gouvernement québécois est probablement trop élevée pour ce dont nous avons besoin.

Antoine Simard prend la parole pour la grève.

Il dit qu'historiquement, les moyens de pression les plus efficaces et symboliques sont les mandats de grève.

Il termine en disant que trois jours ou une journée de grève offrirait un appui symbolique à la cause étudiante.

Jonathan Desazes prend la parole contre la grève.

Il dit que nous sommes en train de faire la même erreur que nos parents et que ce seront nos enfants qui devront payer pour nos erreurs.

Geneviève Arsenault prend la parole contre la grève.

Elle dit qu'en doublant les frais de scolarité, l'accessibilité à l'éducation ne sera pas entravée.

Charlotte Richer-Leboeuf prend la parole pour la grève.

Renaud Guérin prend la parole contre la grève.

Il dit que les personnes pour la grève prônent une politique de faibles ainsi qu'un nivellement vers le bas.

Gabriel Dumoulin prend la parole pour la grève.

Il dit que les personnes pour la grève ne prônent pas un tel type de politique. Au contraire, ils dénoncent un gouvernement irresponsable et une université qui investit son argent dans des publicités au Centre Bell ou encore dans des applications iPhone.

Bruno Laurin prend la parole contre la grève.

Le vote secret est demandé.

Nicolas Lahaie demandent aux membres de voter pour la grève à durée fixe de trois jours sur le bulletin de vote rose et pour la journée de grève pour la manifestation nationale sur le bulletin de vote bleu.



Les exécutants ramassent les bulletins de vote rose et bleu.

Nicolas Lahaie réouvre les plénières en attendant que les exécutants aient tout ramassé.

Antoine Simard prend la parole pour la grève.  
Il dit qu'il trouve déplorable le fait que les débats n'aient pas portés la faisabilité des moyens de pression.

Mountagha Sow prend la parole pour la grève.

Mathieu Harnois-Blouin prend la parole pour la grève.

Dominique Goudreault prend la parole pour la grève.  
Il dit que les débats ont porté autour de notre position contre ou pour la hausse des frais de scolarité.  
Il termine en disant être d'accord avec Antoine Simard lorsque celui-ci mentionne que les débats d'aujourd'hui aurait dû porter sur les moyens de pression en tant que tels.

## **5. Fermeture**

Les membres du comité exécutif mentionnent qu'ils vont se retirer pour aller décompter les bulletins de vote concernant les différentes propositions et que les résultats seront affichés un peu plus tard au courant de l'après-midi.  
Nicolas Lahaie dit qu'un observateur des deux camps peut aller vérifier la légitimité du décompte.

Lou Murdock Bouchard propose la fermeture de l'Assemblée générale spéciale de grève.  
Gabriel Boisvert appuie.

L'Assemblée générale spéciale de grève se termine à 12h58.